

Le gouvernement veut combattre la contrefaçon sur la Toile

Le gouvernement, en la personne de Luc Chatel, secrétaire d'Etat à la Consommation vient de lancer une nouvelle mission destinée à faire des propositions pour entraver la contrefaçon sur la Toile.

Bernard Brochand, député-maire de Cannes et président du comité national anti-contrefaçon et Pierre Sirinelli, un professeur spécialiste du droit immatériel, seront chargés de mettre en place une plate-forme permettant un dialogue plus efficace entre e-commerçants, titulaires de marques et association de consommateurs.

La future plate-forme permettra, selon le communiqué « d'atteindre des résultats tangibles dans la lutte contre la contrefaçon sur Internet ».

Rappelons que l'année 2008 plusieurs scandales relatifs à l'écoulement en ligne de produits contrefaits avaient éclaté. [EBay](#), le géant des enchères en lignes, s'étaient à plusieurs reprises retrouvé mêlé à des scandales de ce type.

L'américain, qui s'était jusque-là réfugié derrière son statut d'intermédiaire, avait été condamné à verser au groupe de luxe LVMH la coquette somme de 38,6 millions d'euros.